

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

199939

M23- N° 0038967

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5785

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mojane Chaibia

01/01/1949

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0660630711

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. BENCHAKROUNE NEZHA
Néphrologue
Centre du Rein Moulay Youssef
INPE : 091031690

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/3/2016

Nom et prénom du malade : NOR SANE Chaibia Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Insuffisance rénale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/3/24	CS		400,00	DR. BENCHAKOURA NEZRA Néphrologue Centre du Rein Moulay Youssef INPE : 091031690

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FARIS 928, Bd Mohamed VI Tél: 05 22 28 90 90 Ref: 373141	14/3/24	851,00
HARMACIE HABIB Dr. Hamza ALLOUCH 34, Rue Allal Ben Ahmed Belvédère, Casablanca Tél: 05 22 24 36 25	14/3/24	33,40
PHARMACIE FARIS 928, Bd Mohamed VI Tél: 05 22 28 90 90 Ref: 373141	14/3/24	092029135

ANALYSES ET RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS
H	D	H	D	
25533412	00000000	21433552	00000000	
00000000	35533411	00000000	11433553	

				DATE DU DEVIS
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE DU REIN

Moulay Youssef

Dr Nezha BENCHAKROUNE

Néphrologue

PHARMACIE
 Dr. Hamza ALI
 Rue Allal Ben Ahmed
 Bélibdère - Casablanca
 Tél : 05 22 24 36 25
 INPF : 092029735

17,10
 53,40

808,00

75,00

PHARMACIE FARIS
 EL BAIDA
 928, Bd Mohamed V
 Tél: 05 22 28 90 90 - RC: 57311

23,10
 15/3/24

N° 896
 1 Bte

37,00

151,60

1156,00

2246,20

DR. BENCHAKROUNE NEZHA
 Néphrologue
 Centre du Rein Moulay Youssef
 606, RDC, Bd Moulay Youssef Casablanca - Maroc
 Tél: +212 6 22 22 51 89 / +212 6 08 08 80 88 / Fax : +212 5 22 29 51 89
 E-mail : contact@centrerein.com - site : www.centrerein.com

المركز الكلي
 مولاي يوسف

الدكتورة نزهة بنشرقرن
 اختصاصية في أمراض الكلى وتصفية الدم

15/3/24



Vogelme strophate
 Idesos 50 mg à prendre x 26

Foseal 500 mg - 1 - 0.

Gélees borac 1000

- 1

PHARMACIE OLYMPIA
 55, Rue Sidi Massa
 Bélibdère - Casablanca
 Tél: 05 22 24 63 75



Tarapet 25 mg x 20
 op: 0 - 0 52.

Bisocard 2,5 0 - 0 - 1

Sulvat 80 1 - 0 - 0.

DR. BENCHAKROUNE NEZHA
 Néphrologue
 Centre du Rein Moulay Youssef
 606, RDC, Bd Moulay Youssef Casablanca - Maroc
 Tél: +212 6 22 22 51 89 / +212 6 08 08 80 88 / Fax : +212 5 22 29 51 89
 E-mail : contact@centrerein.com - site : www.centrerein.com

PPV 17DH10
EXP 12/2026
LOT 3N014 2



53,40

09/2023
08/2025
H231924
(01)16118001290106
(11)250831
(10)H231924
(21)RYDXEMCFT6LX

PPV
808.00 Dhs

LOT 232917 1
EXP 09 2026
PPV 33.40 DH

37,00

Bisocard® 2,5 mg
Fumurate de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 331797

6 118000 072379

SULLAT® 80 mg / 5 mg
28 Comprimés pelliculés

6 118000 072379

151,60

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
RECOMON 2 000 UI/0,3 ml 6 PFS
P.P.V. : 1 156,00 DH

6 118001 050352

Rodam

